



LE DROIT DE LA SANTÉ EN NOUVELLE-CALÉDONIE, ENTRE MÉDECINE TRADITIONNELLE ET BIOÉTHIQUE

sous la direction de Guylène NICOLAS, MCF-HDR de Droit public

Le LARJE et l'UMR ADES proposent les 3, 4 et 5 juillet 2014 à l'Université de la Nouvelle-Calédonie, deux journées de colloque sur l'évolution du droit de la santé applicable en Nouvelle-Calédonie. L'étude du droit de la santé s'inscrit dans plusieurs dimensions.

Elle s'envisage, d'abord, sous l'angle de la construction de la norme permettant d'assurer une meilleure réalisation de la protection de la santé. Dans ce cadre, si la Nouvelle-Calédonie est compétente en matière d'hygiène, de santé publique, de couverture sociale et d'aides sociales depuis 1957, ces compétences (renforcées en 1988, 1998 et 1999) sont à revoir dans la perspective du transfert de la compétence du droit civil qui impacte le droit de la santé.

Ensuite, et peut être surtout, le droit de la santé s'inscrit dans le rapport au corps qui est en lien direct avec le respect de la culture du malade. Dans un pays multiculturel comme la Nouvelle-Calédonie, la préhension du corps par le droit et ses conséquences sur l'encadrement normatif des thérapeutiques gagnent tout leur intérêt. Entre la médecine traditionnelle et l'application des lois de bioéthique, le pays doit réaliser un grand écart culturel et juridique dans lequel il construit également son équilibre. Avec un éclairage anthropologique, le juriste doit être amené à réfléchir à l'évolution du droit de la santé en Nouvelle-Calédonie. Une construction harmonieuse du droit doit permettre de concilier la préservation des savoirs traditionnels et l'intégration des technologies les plus modernes, dans le respect des croyances et des valeurs de chacun : un enjeu de taille pour l'avenir qui mérite bien un colloque !

Cette étude se propose d'associer au droit calédonien, le droit international et le droit comparé afin de donner à la réflexion une dimension d'ancrage dans le Pacifique. Aussi, l'objectif est d'associer aux juristes locaux et nationaux, des enseignants-chercheurs de l'Océanie mais aussi de Chine et d'Inde.